



Commune de Garnich
15 rue de l'école
L-8353 Garnich

Tél: 380019-1

Garnich, le 7 août 2019

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la demande de l'exploitation Guth-Schweitzer et fils auprès de l'administration de la gestion de l'eau concernant la modification de l'autorisation n°EAU/AUT/18/0219 relative à l'exploitation du forage-captage (FCP-204-32) en vue d'abreuvement et du nettoyage à Hivange, sur un terrain au lieu-dit « am Grëndchen » à Hivange, inscrit au cadastre de la commune de Garnich, section C de Hivange, sous le numéro 650, a été approuvée par Madame la Ministre de l'Environnement du Climat et du Développement durable en date du 2 juillet 2019, référence 18/0999.

Le dossier et les plans afférents sont déposés aux bureaux du service technique, où le public pourra en prendre connaissance du 8 août 2019 au 13 septembre 2019 inclus.

Conformément à l'article 25 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, un recours contre la décision intervenue est ouvert devant le tribunal administratif. Ce recours doit être introduit dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Garnich, le 7 août 2019

Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le bourgmestre,

La secrétaire